

RCS : AVIGNON Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01427 Numéro SIREN : 801 346 578 Nom ou dénomination : AL 16.COM

Ce dépôt a été enregistré le 14/08/2020 sous le numéro de dépôt 7079



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Société AL 16.COM	309 ROUTE DE ST PIERRE 1 LOTISSEMENT PIED DU LIMON 84570 MORMOIRON
SIRET	8 0 1 3 4 6 5 7 8 0 0 0 2 5
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE D'AVIGNON
05 AOUT 2020
ARRIVEE

B ACTIVITE				
Activités exercées	CONSEIL POUR LES AFFAIRES ET LA GESTION			
Si vous avez changé d'activité, cochez la case				
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)				
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	8 378
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies		
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Autres dispositifs		
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W				

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquièmes C-I-1), cocher la case ci-contre	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquièmes C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI ☒ NON ☐
Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Cab. Raymond PIGLIONE - Expert-C 24 AVENUE DE BRUXELLES ZI LES ESTROUBLANS 13127 VITROLLES Tél: 0613087220		Cesari Alain Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 22/05/2020	Lieu: MORMOIRON
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Qualité et nom du signataire:	M CESARI ALAIN
		Signature	PRESIDENT

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES	
Montant global brut des distributions (1) payées pendant l'exercice	1 000 000
Moins : Montant des distributions payées aux actionnaires et parts sociales pendant l'exercice	(100 000)
Montant net des distributions payées pendant l'exercice	900 000
Moins : Montant des distributions payées aux actionnaires et parts sociales pendant l'exercice	(100 000)
Montant net des distributions payées pendant l'exercice	800 000
Moins : Montant des distributions payées aux actionnaires et parts sociales pendant l'exercice	(100 000)
Montant net des distributions payées pendant l'exercice	700 000
Moins : Montant des distributions payées aux actionnaires et parts sociales pendant l'exercice	(100 000)
Montant net des distributions payées pendant l'exercice	600 000
Moins : Montant des distributions payées aux actionnaires et parts sociales pendant l'exercice	(100 000)
Montant net des distributions payées pendant l'exercice	500 000
Moins : Montant des distributions payées aux actionnaires et parts sociales pendant l'exercice	(100 000)
Montant net des distributions payées pendant l'exercice	400 000
Moins : Montant des distributions payées aux actionnaires et parts sociales pendant l'exercice	(100 000)
Montant net des distributions payées pendant l'exercice	300 000
Moins : Montant des distributions payées aux actionnaires et parts sociales pendant l'exercice	(100 000)
Montant net des distributions payées pendant l'exercice	200 000
Moins : Montant des distributions payées aux actionnaires et parts sociales pendant l'exercice	(100 000)
Montant net des distributions payées pendant l'exercice	100 000
Moins : Montant des distributions payées aux actionnaires et parts sociales pendant l'exercice	(100 000)
Montant net des distributions payées pendant l'exercice	0

MONTANT DES REVENUS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
Montant global brut des distributions (1)		a	payées par la société elle-même
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)		b	payées par un établissement chargé du service des titres
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		c	
Montant des distributions		d	
autres que celles visées en (a),		e	
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)		f	
		g	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		h	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		i	
Montant des revenus répartis (5)		j	
1 REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE LA SOCIETE		Total (a à h)	

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

[illegible]

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION
---	---

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLt de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise Société AL 16.COMNéant ☐ *Adresse de l'entreprise 309 ROUTE DE ST PIERRE84570 MORMOIRONNuméro SIRET * 8 0 1 3 4 6 5 7 8 0 0 0 2 5Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 1 9</u>		Exercice N-1 clos le <u>3 1 1 2 2 0 1 8</u>	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial *	010		012			
	{ Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028	1 483	030	1 053	430	523
	Immobilisations financières * (1)	040		042			
	Total I (5)	044	1 483	048	1 053	430	523
STOCKS ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés *	068		070			
		{ Autres * (3)	072	974	074	974	2 399
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	512	086	512	10 114	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	1 486	098	1 486	12 514	
	Total général (I+II)	110	2 969	112	1 053	1 916	13 037
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000	1 000		
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		100	100		
	Réserves réglementées *	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131					
		132					
	Report à nouveau	134		(29 115)	(5 853)		
	Résultat de l'exercice	136		(8 378)	(23 262)		
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		(36 393)	(28 015)		
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	154					
	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 518	6 625		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	9 082	172	36 792	34 427	
		170					
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		38 310	41 052		
	Total général (I + II + III)	180		1 916	13 037		
	REVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2) Dont créances à plus d'un an		197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs		199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2020

Formulaire obligatoire (article 302, Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise Société AL 16.COM

A - RÉSULTAT COMPTABLE

		Exercice N clos le						Exercice N-1 clos le							
		13	1	1	2	2	0	1	9	Néant					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *														
	Production vendue														
	biens														
	services *														
	Production stockée *														
	Production immobilisée *														
	Subventions d'exploitation reçues														
	Autres produits														
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)														
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)													
Variation de stock (marchandises) *															
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)															
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *															
Autres charges externes * :															
dont crédit bail :															
- mobilier															
- immobilier															
Impôts, taxes et versements assimilés															
Rémunérations du personnel *															
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Charges sociales (cf. renvoi 380)														
	Dotations aux amortissements *														
	Dotations aux provisions														
	Autres charges														
	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *														
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles														
	Total des charges d'exploitation (II)														
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)														
	Produits financiers														
	Produits exceptionnels														
Charges financières															
Charges exceptionnelles															
Impôts sur les bénéfices *															
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)															
B - RÉSULTAT FISCAL															
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2															
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *														
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles														
	Provisions non déductibles *														
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)														
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés														
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option														
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime														
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime														
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime														
	Dédutions														
Entreprise nouvelles (44 septies)															
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)															
Divers, dont ZFA NG (44 quaterdecies)															
Zone franche urbaine (44 octies et octies A)															
Jeune entreprise innovante (44 septies A)															
Investissements outre-mer															
Dédution exceptionnelle (art 39 decies) A B C D															
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS															
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)															
Déficits antérieurs reportables : * 48...85.6 dont imputés sur le résultat :															
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS															

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

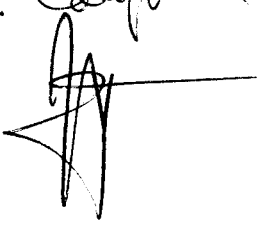
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	X
Transferts de charges	X
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

Certifié Conforme


NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 916.41 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de 8 378.31- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

la société ne peut toujours pas développer une nouvelle activité commerciale du fait du litige commercial et judiciaire en cours avec la société DRYVIT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 483		
TOTAL	1 483		
TOTAL GENERAL	1 483		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 483	1 483
TOTAL			1 483	1 483
TOTAL GENERAL			1 483	1 483

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	960	93		1 053
TOTAL	960	93		1 053
TOTAL GENERAL	960	93		1 053

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	93				
TOTAL	93				
TOTAL GENERAL	93				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée		974	974	
TOTAL		974	974	

Etat des dettes		Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés		1 518	1 518		
Personnel et comptes rattachés		27 709	27 709		
Groupe et associés		9 082	9 082		
TOTAL		38 310	38 310		

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Charges et produits constatés d'avance

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social					
Nbre des actions ordinaires existantes	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes	100	100	100	100	100
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	72 057	54 871	21 944		
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					
Impôts sur les bénéfices	27 323	3 368-	25 078-	23 193-	8 285-
Participation des salariés au titre de l'exercice	4 301				
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					
Résultat distribué	22 752	3 638-	25 276-	23 262-	8 378-
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	230.22	33.68-	250.78-	231.93-	82.85-
Dividende distribué à chaque action	227.52	36.38-	252.76-	232.62-	83.78-
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	1	1	1	1	
Montant de la masse salariale de l'exercice	10 156	22 880	13 074	6 049	3 060
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	9 557	8 699	5 446	2 449	929

AL 16. COM

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1.000 €

Siège Social : 1 Pied de Limon – 309 Rte de SAINT PIERRE

84570 MORMOIRON

801 346 578 RCS AVIGNON

SIRET 801 346 578 00025

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 JUIN 2020**

DEUXIÈME RESOLUTION

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'élevant 8.378 € de la manière suivante :

Affectation au compte « REPORT A NOUVEAU » - 8.378 €

En application des dispositions de l'article 243 bis du CGI, les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les 3 exercices précédents ont été les suivantes :

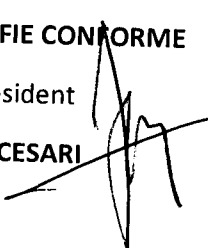
Exercice	Bénéficiaire de l'abattement de 40 %	Sans abattement	TOTAL
2016	0	0	0
2017	0	0	0
2018	0	0	0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par l'associé unique.

CERTIFIÉ CONFORME

Le Président

Alain CESARI



AL 16. COM

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1.000 €

Siège Social : 1 Pied de Limon – 309 Rte de SAINT PIERRE

84570 MORMOIRON

801 346 578 RCS AVIGNON

SIRET 801 346 578 00025

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS **DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2019 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous ;

BILAN Durée	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois	Ecart %
BILAN ACTIF			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles	430	523	
Immobilisations financières			
ACTIF IMMOBILISE	430	523	
Stocks de matières premières Approvisionnements			
Créances Clients et comptes rattachés			
Créances diverses	974	2399	
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	512	10114	
Charges constatées d'avance			
ACTIF CIRCULANT (hors charges constatées d'avance)	1486	12514	
TOTAL ACTIF	1916	13037	

BILAN PASSIF	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois	Ecart %
Capital social	1000	1000	
Réserve légale	100	100	
Report à nouveau	-29.115	-5853	
Résultat de l'exercice	-8378	-23262	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	-36393	-28015	
Fournisseurs et comptes rattachés	1518	6625	
Total des dettes (Fournisseurs et dettes financières)	10600	11981	
Produits constatés d'avance			
TOTAL DETTES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	38310	41052	
TOTAL PASSIF	1916	13037	

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT Durée	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois	Ecart %
Chiffre d'affaires net (hors taxes)			
Coût des achats et charges externes	6628	8664	
VALEUR AJOUTEE	-6628	-8664	
Impôts, taxes et versements assimilés	283	432	
Subventions d'Exploitation			
Charges de personnel	3989	8498	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-10900	-17594	
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	2614	313	
Autres produits			
Dotations aux amortissements et provisions	93	69	
Autres charges	5912	5912	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-8378	-23262	
Résultat financier			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-8378	-23262	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	0	
Impôt sur les bénéfices	0	0	
RESULTAT NET COMPTABLE	-8378	-23262	

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à NEANT, la société n'ayant plus d'activité commerciale depuis 2 exercices.,

Le total des charges d'exploitation ressort à 10.993 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 93 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales s'est élevée à 3.989 € contre 8.498 € l'exercice précédent ;

Le résultat d'exploitation ressort à -8.378 € contre -23.262 € pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôt est de -8.378 €, contre -23.262 € à l'exercice précédent.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par une perte nette de -8.378 €.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le contrat qui nous liait avec la société DRYVIT de droit polonais a été rompu au cours du 1^{er} semestre 2017. Notre différent est maintenant sur le plan judiciaire et cela bloque notre activité commerciale.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan. L'impact du COVID 19 a été insignifiant pour la société qui ne peut développer d'activité commerciale nouvelle du fait du litige judiciaire DRYVIT.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir une perte de -8.378 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

Au compte de Report à Nouveau.....-8.378 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

En application des dispositions de l'article 243 bis du CGI, les sommes distribuées à titre de dividendes pour les 3 exercices précédents ont été les suivantes :

Exercice	Bénéficiaire de l'abattement de 40 %	Sans abattement	TOTAL
2016	0	0	0
2017	0	0	0
2018	0	0	0

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

CREDIT IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI

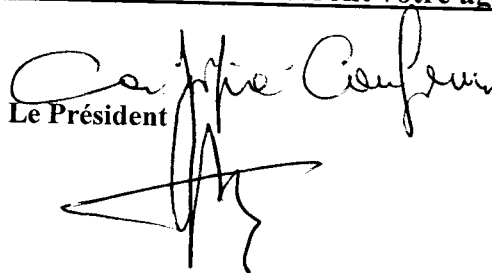
SANS OBJET la rémunération du Président n'ouvrant pas droit au crédit d'impôt.

Détention du capital social par les salariés

Conformément à l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que le personnel salarié de la société ne détient pas de participation dans le capital de la société à la date de clôture de l'exercice.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément.


Le Président